



POSTE MEDECIN COLLABORATEUR

L'AIST 43, Service de Prévention et de Santé au Travail de la Haute-Loire à taille humaine, recrute un médecin afin de renforcer ses équipes. Cette opportunité peut constituer une étape déterminante et enrichissante dans votre parcours professionnel.

Pourquoi devenir médecin collaborateur en prévention et santé au travail au sein de l'AIST 43 ?

- **Un rôle clé et porteur de sens**

Vous contribuez activement à la prévention, à la préservation de la santé et à la sécurité des salariés, en étroite collaboration avec les entreprises locales. Vous êtes au cœur d'un enjeu majeur de santé publique et de société.

Vous assurez le suivi en santé au travail des salariés : examens physiques, prescription et réalisation d'examens complémentaires en lien avec le travail, rédaction des fiches d'aptitude

Vous contribuez à la traçabilité des expositions professionnelles, à la prévention de la désinsertion professionnelle et au maintien dans l'emploi

Vous réalisez les actions en milieu de travail : études de poste, analyse des conditions de travail, participation aux instances des entreprises prévues par la loi

Vous participez activement aux projets du service et à l'amélioration continue

- **Un équilibre vie professionnelle / vie personnelle préservé**

Exercez votre métier sans gardes ni astreintes nocturnes. La médecine du travail offre des horaires stables et adaptables, favorisant une conciliation optimale entre carrière et vie personnelle.

- **Une organisation solide, souple et orientée projets concrets**

L'AIST 43 s'appuie sur une organisation structurée tout en laissant place à l'initiative et à l'innovation au service de la prévention.

- **Une équipe et des valeurs qui font la différence**

Vous intégrerez une équipe pluridisciplinaire dynamique où l'écoute, l'accompagnement et le partage d'expertises sont au cœur des pratiques. L'AIST 43 est reconnue pour son engagement durable auprès des entreprises de la Haute-Loire et pour la qualité humaine de son accompagnement.

En rejoignant l'AIST 43, vous bénéficierez :

- d'un accompagnement à la formation et à la spécialisation en médecine du travail, pris en charge par l'AIST 43,
- d'une rémunération attractive et des avantages sociaux appréciables.

ENvie d'en savoir plus : n'hésitez pas à contacter Lionel Moulin, gestionnaire RH par téléphone au 04 71 05 51 10 ou par mail L.moulin@aist43.fr

